

Le 17 décembre 2013

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2013 de la Municipalité Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, tenue au 830, rue Principale à Notre-Dame-de-Lourdes, le dix-septième jour de décembre deux mille treize à dix-neuf heures trente.

Sont présents:

M. Jocelyn Bédard, maire  
M. Donald Laliberté, conseiller siège no 1  
M. Jean-François Carrier, conseiller siège no 2  
M. Michel Sarao, conseiller siège no 3  
Mme Sophie Samson, conseillère siège no 4  
M. Pascal Brulé, conseiller siège no 5  
M. Yves Payette, conseiller siège no 6

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la session régulière
  - 1.1 Mot de bienvenue
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption du budget pour l'année 2014
- 4.0 Questions de l'assemblée
- 5.0 Levée de la séance

---

Formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Jocelyn Bédard, Madame Danielle Bédard fait fonction de secrétaire.

R13-12-175  
Ordre du  
jour

Il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE

R13-12-176  
Adoption du  
budget pour  
l'année 2014

Il est proposé par Monsieur Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le budget pour l'année financière 2014 présenté comme suit:

**BUDGET 2014**

**RECETTES:**

Taxes	729 463 \$
Paiement tenant lieu de taxes	5 000 \$
Transferts	318 756 \$
Services rendus	3 395 \$
Imposition de droits	4 000 \$
Amendes et pénalités	1 000 \$
Intérêts	2 000 \$
Conciliation à des fins fiscales (amortissement)	113 508 \$
<b>TOTAL:</b>	<b>1 177 122 \$</b>

Le 17 décembre 2013

**DÉPENSES:**

Administration générale	272 915 \$
Sécurité publique	113 367 \$
Transport	310 960 \$
Hygiène du milieu	67 910 \$
Aménagement, urbanisme et développement	40 760 \$
Loisirs et cultures	89 175 \$
Frais de financement	12 975 \$
Amortissement des immobilisations	113 508 \$
Remboursement dette à long terme	21 000 \$
Projets spéciaux	34 552 \$
Fond de réserve	100 000 \$

**TOTAL: 1 177 122 \$**

ADOPTÉE

Questions de l'assemblée :

La période des questions s'ouvre à 19h40 et se termine à 19h45.

R13-12-177  
Levée de la  
séance

Il est proposé par Madame Sophie Samson et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19h45.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
MAIRE

\_\_\_\_\_  
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Je, Jocelyn Bédard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

\_\_\_\_\_  
Initiales